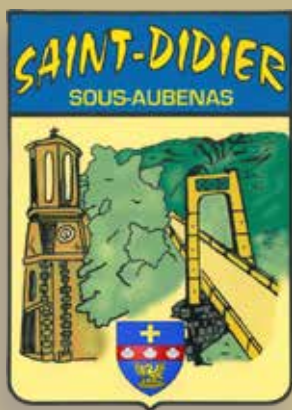




Bulletin municipal

SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS



2026



**POÊLES À BOIS
POÊLES À GRANULÉS
& INSERT CHEMINÉES**

**VENTE POSE
ENTRETIEN**

299 Route de Montélimar,
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas
(anciennement Challon Motoculture)

04.75.35.47.63

contact@aucoindufeu07.fr

HOBEN
LE POËLE FRANÇAIS

charnwood

HARMAN
BOIS ET GRANULÉS

SEGUIN
UNE HISTOIRE DE FLAMME



ruegg
BOIS ET GRANULÉS

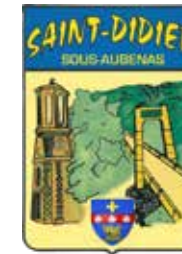
LEENDERS
BOIS ET GRANULÉS

ORANIER

MORETTI DESIGN

vulcar
BOIS ET GRANULÉS

Le Mot du Maire



Mes chers Concitoyens,

J'ai d'abord une pensée particulière, pour ceux qui ont disparu et leurs familles, ainsi que pour celles et ceux qui ont souffert et qui souffrent encore aujourd'hui. Je m'adresse ensuite aux **944 habitants** au 1^{er} janvier 2026, pour vous souhaiter une très bonne année, une année de santé et de bonheur partagée avec vos proches. Une année de solidarité où l'on recherche toujours et encore plus fort, l'intérêt réciproque plutôt que le conflit. En un mot, une année où chacun a sa place et apporte sa contribution.

L'année 2025 est déjà derrière nous. Certains la regrettent, d'autres aspirent à la suivante selon ce que 2025 leur a apporté. Parmi ce que votre Conseil municipal a réalisé pour la Commune, j'en retiendrai 4 images :

- Les travaux titanesques du lotissement **Pré de la Fontaine** pour le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales, d'éclairage public avec l'enfouissement d'une partie de la fibre optique et une voirie flambant neuve où l'on peut s'orienter et se garer aisément.
- La nouvelle **Place Marguerite TESTUD** limitrophe à l'Église avec son nouveau **Chemin Hugnette FAURE** où l'on peut accéder à la RN 102 bien plus en sécurité.
- L'hommage rendu à **Raymond ROURESSOL** en baptisant la **Salle Polyvalente** à son nom pour tout ce qu'il a accompli pour notre Commune.
- La remise en route du Conseil Municipal des **Jeunes** et du Conseil Municipal des **Sages**.

Quant à la nouvelle année qui démarre, elle sera marquée par l'élection municipale du 15 mars.

C'est la raison pour laquelle, il ne sera pas fait mention de nouveaux projets pour 2026 dans ce bulletin municipal ni lors de la cérémonie des vœux du Maire. La campagne électorale est faite pour cela et permettra à chacun des candidats de s'exprimer.

La parution annuelle de ce bulletin municipal 2026 a été entièrement financée et réalisée grâce à la publicité des commerçants, artisans et industriels de notre bassin de vie. A ce titre, votre municipalité tient à nouveau à remercier tout particulièrement comme ceux qui, par la rédaction d'articles, l'apport de documents, photos ou autres, ont participé, à sa 29^e édition.



Je ne voudrai pas terminer sans remercier les responsables des associations et tous les bénévoles qui les entourent. Je remercie également le personnel communal, les membres de nouvelle Commission Communale des Affaires Sociales (ex CCAS) pour l'aide qu'ils apportent à tous et, mon équipe municipale, pour son efficacité !

La Commission Communale des Affaires Sociales, le personnel communal, le Conseil Municipal ainsi que celui des Jeunes et Sages et moi-même, nous vous renouvelons ainsi qu'à vos familles, tous nos vœux les plus sincères.

À l'occasion de la nouvelle année
et des **vœux** du Maire,
le Conseil Municipal invite l'ensemble de la population
à partager le verre de l'amitié le

LUNDI 12 JANVIER 2026 à 19h
à la salle polyvalente.

Le Maire,
Richard MASSEBEUF

Le Conseil Municipal



Richard MASSEBEUF
maire



Marc GUYON
1^{er} Adjoint



Caroline PAROIRE
2^{ème} Adjointe



Noël MACIEJEWSKI
3^{ème} Adjoint



Solange AUBOSSU
conseillère



Béatrice CHANEAC
conseillère



Fabrice CHAREYRE
conseiller



Laurence CLAUZIER
conseillère



Stéphanie MAGALHAES
conseillère



Ghislaine MERAL
conseillère



Stéphanie PIOLA
conseillère

Le personnel communal

De gauche à droite :

Karine MÉJEAN : Rédacteur territorial faisant fonction de secrétaire de mairie.

Catherine BOUCHER : Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à la mairie en charge de l'accueil.

Nathalie VALLÉE : Adjoint technique assurant le ménage de tous les bâtiments communaux, le fonctionnement de la cantine scolaire et la garderie le soir.

Séverine PRUNARET : Adjoint technique en charge de la garderie scolaire du soir.

Virginie DOMISE : Rédacteur territorial faisant fonction de secrétaire de mairie.

Séverine MARCON : Remplaçante assurant le ménage de divers bâtiments communaux et le fonctionnement de la cantine.



Yannick CROS : Agent de maîtrise principal en charge de la voirie, des réseaux d'eaux potables, usées et pluviales, des espaces verts et des bâtiments.

Béatrice PLANCHER : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe exerçant la fonction d'ATSEM.

Houria BENGRAB (absente sur la photo) : Adjoint technique en charge du ménage des locaux scolaires, du service de cantine et divers remplacements.



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
MAITRISE D'OEUVRE
Coordinateur chantier - CSPS niveau 1
Programmist - AMO - QEB - DIAG DECHET

Gestionnaire des coûts
des délais et de la qualité (QEB)

SAS EUROMETRES BTP
28 chemin des écoles 07200 St Didier sous Aubenas
Tél : 04 75 35 37 61 / Fax : 04 75 93 57 54
Port : 06 76 63 43 53 / contact@eurometresbtp.fr



papeterie et fournitures de bureau

**plein
ciel**

**Bureautique
Informatique
Papeterie**

MECANORGA
07200 AUBENAS

Tél 04 75 35 26 54
Email : mecanorga@wanadoo.fr

lundi au vendredi de : 8h à 12h / 14h à 18h 30
(vendredi 18h)

**CHRISTOPHE COELHO AUTOMOBILE
EUROREPAR**

**Christophe
COELHO**

18 Chemin de Saint-Pierre
07200 Saint Didier Sous Aubenas
coelhochristophe@laposte.net

04.75.35.16.95

**TAXI
CHARLI**

Transports médicaux - Toutes distances

06 20 46 94 48
charli.taxi07@gmail.com
Commune de stationnement: St Didier s/s Aubenas
EURL Charli Taxi, 135 impasse des amandiers, 07200 Vesseaux
Siret: 91236124300013

**Taxi
Greg**

06 47 82 03 78

Tous transports
Commune de stationnement: Saint-Didier-sous-Aubenas
Siège social: 11 Avenue de l'Espinasse 07200 ST SERVIN
taxigregorydiz@gmail.com

Rétrospective 2025

JANVIER	
➤ 1 ^{er} janvier	Décès de l’ancien Maire Jean MELY
➤ 7 janvier	Réunions de chantier programmées au lotiss. Pré de la Fontaine tous les mardis à 8h
➤ 13 janvier	Vœux du Maire à la population à la salle polyvalente
➤ 15 janvier	La municipalité présente à l’Assemblée Générale de Cool Danse
➤ 21 janvier	Décès de Pierre MERAL, ancien Conseiller municipal
FÉVRIER	
➤ 1 ^{er} février	La municipalité présente au traditionnel repas dansant du Club de Gym
➤ 6 février	La municipalité assiste à l'assemblée générale de la bibliothèque "Au fil des pages"
➤ 7 février	Signature de l’acte notarié de l’acquisition du terrain EUTROPE limitrophe à l’Église
➤ 7 février	La municipalité représentée à l’Assemblée Générale de l’APPRES
➤ 10 février	Début du recensement de la population avec Séverine DIMECK et Eliane MAUGUERET
➤ 16 février	Chaque année la municipalité participe à l’Assemblée Générale des Anciens Combattants
➤ 17 février	Commission Associations : Etude des dossiers de demandes de subventions
➤ 23 février	Décès d’Yvette VAN SANTEN, membre du CCAS et Présidente de la FNATH
➤ 23 février	Succès pour le concours de Belote du Club des Aînés
➤ 24 février	1 ^{er} C.Municipal : Subventions aux Associations et Travaux du Ch. des Terres de Millet Commission d’Urbanisme, Réseaux et Travaux : Etude des dossiers en cours
MARS	
➤ 1 ^{er} mars	Loto de l’association des Montagnards
➤ 9 mars	Les Médailleurs Militaires se mettent à table à la salle polyvalente
➤ 18 mars	1 ^{er} Conseil d’Ecole : Présentation de la réfection de la surface synthétique de la cour
➤ 19 mars	Le Maire siège en Commission des Finances de la CCBA
➤ 24 mars	Commission Communication : préparation du bulletin d’information du 1 ^{er} trimestre
➤ 31 mars	Commission Finances : Comptes administratifs 2024 et Budgets 2025
AVRIL	
➤ 5 avril	Nettoyage des Berges de l’Ardèche organisée par la Commission Environnement
➤ 7 avril	2 ^e Conseil Municipal : Adoption des Comptes Administratifs 2024 et des budgets 2025
➤ 7 avril	Commission d’Urbanisme, Voirie, Réseaux et Travaux : Etude des dossiers en cours
➤ 9 avril	Le Maire assiste à la réunion de l’ASA du Domaine de Ville (irrigation)
➤ 18 avril	L’Amicale Laïque fait sa chasse aux oeufs
➤ 28 avril	1 ^{er} Centre Communal d’Action Sociale : Compte administratif 2024 et budget 2025 adoptés
MAI	
➤ 5 mai	Conseil M. des Jeunes : fête du 14 juillet, page Facebook à créer et Boum à organiser
➤ 8 mai	Remise du nouveau drapeau aux Anciens Combattants avant la Commémoration
➤ 10 mai	Cool Danse fait son repas dansant en présence du Maire
➤ 12 mai	Commission Fêtes : Organis. 14 juillet, 29 juillet cinéma, Fête des enfants, 30 noc. Aînés
➤ 12 mai	La justice condamne HARDER Georges et Marion et la SCI du Bosquet (photovoltaïque BORALEX)
➤ 16 mai	Présentation au Maire du projet de découpage de NETTO en plusieurs locaux
JUIN	
➤ 1 ^{er} juin	Dépôt d’une gerbe avec le club de foot sur la tombe de l’ancien Maire Paul NEVISSAS
➤ 5 juin	La Commune fait chiffrer toutes les peintures routières à refaire pour l’automne
➤ 6 juin	Achat du vieux garage à l’abandon au carrefour de l’Ecole pour en améliorer la sécurité
➤ 3 juin	Commission Fêtes : Organisation 14 juillet, 31 juillet cinéma, 10 sept. enfants, 3 déc. aînés
➤ 10 juin	2 ^e Conseil d’Ecole
➤ 14 juin	Réunion du Conseil municipal des sages
➤ 20 juin	Le Maire se rend au Département pour la journée des Maires
➤ 20 juin	La fête de l’Ecole connaît un franc succès
➤ 23 juin	Commission Education en présence du personnel scolaire et d’1 délégué des parents
➤ 30 juin	Elaboration du planning de la salle polyvalente pour les Associations
➤ 30 juin	Accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises en présence des Associations
JUILLET	
➤ 7 juillet	3 ^e Conseil Municipal : Dissolution du CCAS au 1.1.2026
➤ 7 juillet	Commission Urbanisme : Etude des dossiers déposés
➤ 7 juillet	Commission communication : validation du bulletin d’information du 2eme trimestre
➤ 11 juillet	Fête du 14 juillet en net regain sur l’espace Michel MIALON de la salle polyvalente
➤ 16 juillet	Projet de Padel présenté au Maire
➤ 28 juillet	9 ^e édition du cinéma en plein air avec le film « Le Répondeur »
AOÛT	
➤ 28 août	Commission Finances : Réalisations 2025 conformes à mi-parcours aux prév. budgétaires



SEPTEMBRE	
➤ 1 septembre	Rentrée scolaire : les effectifs passent de 65 à 69 écoliers
➤ 12 septembre	Inauguration des travaux du Lotissement Pré de la Fontaine
➤ 16 septembre	Commission Communication : bulletin municipal annuel et du 3 ^e trimestre
➤ 16 septembre	Commission Urbanisme : Instruction dossiers déposés (permis constr. Déclar. Préalable...)
➤ 22 septembre	Commission Education : réunion d’info. aux parents sur la cantine et la garderie scolaires
➤ 24 septembre	Présentation de l’étude de la construction d’un nouveau réservoir d’eau potable
OCTOBRE	
➤ 2 octobre	Réglage de l’éclairage de la pelouse du stade
➤ 3 octobre	Inauguration de la sarl MUNCHIES à la Cave
➤ 3 octobre	La Fédération Générations Mouvement des Aînés Ruraux font leur fête de la solidarité
➤ 11/12 octobre	Superbe exposition de la Bibliothèque à la salle polyv. : art et gastronomie
➤ 16 octobre	Exercice d’évacuation de la cantine scolaire en cas d’incendie
➤ 19 octobre	Thé dansant pour le Club des Aînés
➤ 22 octobre	Conseil Municipal des Jeunes : Préparation de la Boum du 19 décembre
➤ 26 octobre	APPRES fait son animation musicale
➤ 30 octobre	Le Maire au Congrès des Maire de l’Ardèche
➤ 30 octobre	Recueillement avec les Médailleurs Militaires sur la tombe de l’ex-Président ROTH Roger
NOVEMBRE	
➤ 1 novembre	L’amicale Laïque renoue avec succès avec Halloween
➤ 3 novembre	CCAS : organis. de la journée en janvier 2026 du dépistage auditif pour les 70 ans et plus
➤ 3 novembre	4 ^e C. Municipal : Construction d’un nouveau réservoir d’eau potable
➤ 3 novembre	Commissions : Urba, Trav., Cérémonies, Agriculture, Environn., Communication, etc
➤ 4 novembre	3 ^e Conseil d’École : Règlement intérieur
➤ 11 novembre	Commémoration au cimetière avec les Anciens Combattants
➤ 18/19/20 nov.	Le Maire à Paris : Congrès des Maires de France pour la 1 ^{ère} fois, Assem. Nationale, Sénat
➤ 22 novembre	Conseil M. des Sages prend plaisir à se retrouver et à se rappeler les souvenirs d’antan
➤ 27 novembre	Révision des listes électorales par la Commission communale
➤ 30 novembre	CCAS : Gouter Spectacle offert aux 70 ans et plus
DÉCEMBRE	
➤ 6 décembre	Téléthon grâce à « Saint-Didier en Fête » et la participation du CCAS et d’autres associations
➤ 9 décembre	Exercice d’évacuation de la cantine scolaire en cas d’intrusion (attentat)
➤ 13 décembre	L’APPRES termine l’année par un repas dansant
➤ 15 décembre	Réception du personnel communal par les élus
➤ 15 décembre	5 ^e C.Municipal : participation à la construction de la nouvelle caserne des Pompiers
➤ 15 décembre	Commission Urba. Travaux : instruct. des permis de constr. et des trav. en cours et à venir
➤ 19 décembre	Aidé par les élus, le Conseil Municipal des Jeunes fait sa Boum à la salle polyvalente
➤ 28 décembre	Avant sa dissolution, l’association Saint-Didier-en-Fête a proposé une dernière pièce de Théâtre
➤ 31 décembre	Distribution de ce bulletin municipal annuel effectuée par les élus

LE SPA DE JASTRES

VOTRE MOMENT PRIVILÉGIÉ

Soins Esthétiques - Jacuzzi - Maquillage Permanent

sur rendez-vous 06 75 61 49 49 www.spadejastres.fr

Budget principal
m14

	2 025	2 024	2 023		2 025	2 024	2 023
section de fonctionnement m14				section d'investissement m14			
DEPENSES	820 000	800 000	813 000	DEPENSES	584 000	640 000	513 000
Charges à caractère général	200 000	180 000	180 000	Total des dépenses d'équipement	510 000	420 000	359 877
Charges de personnel	320 000	300 000	280 000	Dotations	0	0	0
Autres charges de gestion courante	110 000	110 000	100 000	Charges financière	46 152	45 368	43 001
Charges financières	6 000	6 700	7 600	Opération d'ordre	0	0	0
Charges exceptionnelles	3 000	7 000	9 760	Déficit reporté	27 848	172 632	110 122
Provisions et Dépréciations	1 000	1 300	840				
Opérations d'ordre entre section	15 000	15 000	11 800				
Virement à la section d'investissement	165 000	180 000	223 000	RECETTES	584 000	640 000	513 000
RECETTES	820 000	800 000	813 000	Subventions et divers	168 012	183 488	124 346
Atténuation de charges	365	6 689	49	Emprunts	0	0	0
Produits des services	122 000	109 955	80 000	Fonds de Compensation TVA	15 000	30 000	15 000
Impôts et taxes	437 000	420 236	410 000	Taxe d'Aménagement (urbanisme)	12 101	31 811	15 026
Dotations et participations	80 000	119 809	107 720	Produits des cessions	85 000	0	123 828
Autres produits de gestion courante	62 000	54 423	50 380	Affectation des résultats	122 899	199 144	0
Produits financiers	0	0	0	Caution	988	557	0
Produits exceptionnels	1 000	2 200	4 500	Opérations d'ordre	15 000	15 000	11 800
Opérations d'ordre entre section	0	0	0	virement de fonctionnement	165 000	180 000	223 000
Excédent reporté	107 635	86 688	160 351	Excédent reporté	0	0	0



Budget
m49 (eau et assainissement)

	2 025	2 024	2 023		2 025	2 024	2 023
section d'exploitation m49				section d'investissement m49			
DEPENSES	480 000	500 000	453 000	DEPENSES	860 000	830 000	840 000
Charges de gestion des services	268 000	262 000	216 646	Total des dépenses d'Equipement	820 800	793 000	803 000
Charges financières	2 100	3 000	4 000	amortissement des subventions	19 000	17 000	17 000
Charges exceptionnelles	5 000	5 000	5 000	charges financières	20 200	20 000	20 000
Provisions et dépréciations	4 900	5 000	4 354	déficit reporté	0	0	0
Dotation aux amortissements	60 000	60 000	56 000				
Virement à la section d'investissement	140 000	165 000	167 000				
Déficit reporté			0				
RECETTES	480 000	500 000	453 000	RECETTES	860 000	830 000	840 000
Produits de gestion des services	251 000	267 000	250 000	Subventions	320 000	38 471	38 471
Produits exceptionnels	1 151	817	790	Emprunts	0	0	0
Opération d'ordre	19 000	17 000	17 000	Fond de Compensation TVA	17 931	1 887	1 554
Excédent reporté	208 849	215 053	185 210	Affectation des Résultats	0	0	0
				Compte de liaison	0	0	0
				Reprise sur amortissement	60 000	60 000	56 000
				Virement de fonctionnement	140 000	165 000	167 000
				Excédent reporté	482 069	564 642	576 975

Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Nombre Habitants INSEE	949	959	955	951	968	987	989	968	946	910	872	836	825	810	784
Nombre Habitants DGF	975	980	980	975	991	1 008		988	965	927	893	856	845	830	805
Forfaitaire	52 151	53 943	53 911	53 552	55 990	58 648	60 078	60 508	60 511	65 585	76 580	87 977	92 764	91 622	91 838
Solidarité Rurale de "Péréquation"	18 150	17 095	15 580	13 361	13 381	13 793	13 374	12 541	11 699	10 472	9 452	8 284	7 771	7 237	6 899
Nationale de Péréquation	0	726	1 452	1 210	1 008	840	700	583	486	405	0	0	0	0	0
Dotation élu local	3 322	3 320	3 284	3 031	3 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL de la D.G.F.	73 623	75 084	74 227	71 154	73 406	73 281	74 152	73 632	72 696	76 462	86 032	96 261	100 535	98 859	98 737

Ce Tableau démontre que l'État a fortement baissé son aide au fonctionnement des Communes et ce, depuis de nombreuses années. Pour St Didier, cela se traduit par une perte de 25 000 €/an en moyenne depuis plus de 15 ans. Cela aura permis l'embauche d'un personnel supplémentaire au service technique (voirie). Pour compenser ce manque à gagner, la Commune aurait dû augmenter les impôts, ce qu'elle ne pas fait durant toutes ces années. En les augmentant de 1%, cela aurait rapporté en 2025 + 3 882 €, pas de quoi compenser chaque année cette baisse de la DGF de l'État .

Comparatif 2025 des taux des 3 taxes locales et de la TAXE d'AMENAGEMENT

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.)				
Communes	Taxe d'habitation résidences secondaires	Foncier bâti 2024	Foncier non bâti 2024	T. AMENAG. /P. Construire
Saint-Didier-sous-Aubenas 2020	5,66%	28,17%	88,36%	4,00%
Saint-Didier-sous-Aubenas 2024	5,66%	28,17%	88,36%	4,00%
Saint-Didier-sous-Aubenas 2025	5,66%	28,17%	88,36%	4,00%
Ailhon	8,31%	27,62%	112,13%	5,00%
Aizac	8,74%	33,86%	143,25%	3,00%
Antraigues Asperjoc	11,27%	44,50%	143,90%	3,00%
Aubenas	11,04%	42,95%	121,57%	4,50%
Fons	9,70%	27,47%	71,06%	4,00%
Genestelle	8,72%	30,38%	86,49%	2,50%
Juvinas	10,31%	31,71%	125,23%	
La Bastide sur Besorgues	7,29%	27,96%	106,57%	3,00%
Labégude	6,04%	32,02%	78,46%	4,00%
Lachapelle sous Aubenas	6,52%	27,22%	47,53%	5,00%
Lavilledieu	9,76%	35,07%	75,35%	5,00%
Laviolle	8,24%	29,80%	75,14%	5,00%
Lentillères	9,36%	30,58%	97,02%	3,00%
Mercuer	6,38%	32,06%	98,93%	5,00%
Mézilhac	6,44%	26,43%	66,66%	
Saint Andéol de Vals	9,34%	29,80%	64,84%	3,50%
Saint Etienne de Boulogne	7,36%	27,16%	71,71%	2,00%
Saint Etienne de Fontbellon	5,50%	29,78%	70,32%	5,00%
Saint Joseph des Bancs	13,83%	34,00%	85,42%	1,00%
Saint Julien de Serre	8,09%	29,69%	87,06%	5,00%
Saint Michel de Boulogne	9,75%	31,23%	66,34%	
Saint Privat	7,13%	34,56%	107,06%	5,00%
Saint Sernin	8,51%	35,29%	79,21%	5,00%
Ucel	7,77%	32,56%	74,45%	5,00%
Vals-les-Bains	9,91%	40,05%	31,42%	3,00%
Vesseaux	7,65%	30,48%	85,21%	5,00%
Vinezac	8,66%	33,40%	46,14%	5,00%
C.C.B.A.	11,09%	4,08%	16,65%	
Communauté de Communes Berg et Coiron (C.D.C.B.C.)				
Berzème	13,99%	32,54%	52,99%	3,00%
Darbres	14,98%	32,07%	54,62%	5,00%
Lussas	16,00%	35,98%	70,86%	5,00%
Mirabel	11,43%	27,38%	53,77%	5,00%
Saint Andéol de Berg	10,14%	25,04%	61,17%	5,00%
Saint Germain	15,36%	31,51%	81,15%	5,00%
Saint Gineys en Coiron	14,85%	32,55%	86,11%	2,50%
Saint Jean le Centenier	15,89%	31,90%	63,11%	5,00%
Saint Laurent sous Coiron	14,63%	30,31%	84,13%	5,00%
Saint Maurice d'Ibie	12,74%	28,40%	66,10%	4,00%
Saint Pons	12,87%	31,86%	71,39%	4,00%
Sceautres	11,80%	28,11%	46,22%	3,00%
Villeneuve-de-Berg	18,71%	39,71%	96,62%	5,00%
C.D.C.B.C.	9,68%	4,77%	20,19%	

Bilan des principales réalisations et événements 2025

LOTISSEMENT PRÉ DE LA FONTAINE : 64 MAISONS

RÉSEAUX D'EAU POTABLE, D'EAUX PLUVIALES ET D'ASSAINISSEMENT, ÉCLAIRAGE PUBLIC, TELEPHONIE, FIBRE OPTIQUE, STATIONNEMENT ET VOIRIE.



Après l’installation de la signalétique en 2023, les travaux de voirie et de réseaux ont démarré fin 2024 après la réunion publique de concertation du 30 septembre 2024. Ces derniers se sont poursuivis en 2025 jusqu’aux derniers goudronnages du 10 septembre 2025. Cette réalisation a été inaugurée le vendredi 12 septembre 2025 à 17h avec les riverains.

L’allocution du Maire :

« M. le Sous-Préfet et M. le Président du Département excusés, je remercie de leur présence Max CHAZE, Maire de Saint-Sernin représentant le Syndicat de Territoire d’Énergie 07 (ex SDE07, le bureau d’Étude GEO-SLAP, les l’Ets ISSARTEL TP et AXIONE (fibre optique) et vous tous, riverains du lotissement venus en nombre. Bienvenue dans la 2^e plus petite commune de l’Ardèche en superficie avec ses 959 habitants. Enfin ! nous inaugurons aujourd’hui les travaux de voirie et de réseaux de ce lotissement construit en 1972, par les HLM repris depuis par ADIS. Le terrain avait été vendu au préalable par l’agriculteur Paul BONNEFOI dont la ferme été située juste au-dessus, chemin Prélafont et qui fut rachetée ensuite par l’ancien maire Marius DEYDIER. Le renouvellement des réseaux d’eau potable et d’assainissement vieux de 50 ans devenait une nécessité absolue au vu des fuites d’eau potable de plus en plus fréquentes comme les infiltrations des eaux pluviales dans les fissures des canalisations d’eaux usées et les cassures

sur le réseau d’eaux pluviales laissant pénétrer gravier et autres l’obstruant. Plus de 10 ans que la Commune travaillait sur cette opération considérable. La complexité de ce chantier s’est avérée plus importante que prévue et il a fallu solutionner de nombreuses difficultés pendant toutes ces années. Des difficultés juridiques, techniques et financières :

- Juridiques d’abord :
- Heureusement qu’en 2011, la Municipalité, sous mon impulsion, a permis le transfert de propriété de la voirie et des réseaux à la Commune, sinon cela aurait incombé aux seuls 64 propriétaires. Il aura fallu bien 2 ans pour réunir non seulement les 64 signatures mais bien plus car certains d’entre vous avaient déjà donné une partie de leur propriété, par acte notarié, à leurs enfants, ce qui aurait imposé de réunir plus d’une centaine de signatures.
 - Les subventions ont été refusées dans un premier temps en nous imposant de mettre à jour au préalable nos schémas généraux d’eau potable et d’assainissement. Pendant 2 ans, ces études ont permis d’établir un état des lieux de tous les réseaux de la commune, de les diagnostiquer, de définir les points noirs et de mettre en place des plans d’actions chiffrés, de les prioriser et de les planifier.
 - L’Etat avait décidé pour 2020 du transfert de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités. Une bataille a été engagée avec les Maires ruraux dont je fais partie qui nous a permis dans un 1er temps de repousser cette échéance au 1.1.2026. Le Combat a continué et c’est sous le gouvernement BARNIER, que l’on a réussi à faire infléchir cette loi. Les Communes, comme St Didier, ont gardé la liberté de choisir, soit de transférer la gestion à la Communauté de Communes du Bassin d’Aubenas (CCBA 90 000 d’étude), soit d’en conserver la gestion, c’est bien évidemment ce qu’a décidé votre Conseil Municipal en continuant la gestion de cette compétence, à des prix défiant toute concurrence et une qualité de service de proximité reconnue. Pendant longtemps, cet enjeu a laissé craindre à vos élus communaux le risque de ne pas voir réaliser ce projet d’investissement sur notre territoire au profit d’autres communes.

- Problèmes Techniques ensuite :
- La coordination des réseaux fut un véritable casse-tête quand il faut faire coexister 8 réseaux (eau potable, égout, eaux pluviales, électricité, éclairage public, gaz, télécom et fibre optique).
 - La difficulté de cette coordination s’est renforcée en travaillant avec des plans parfois vieux de plus de 50 ans et pas très juste. L’on croyait le réseau électrique enfoui a

Bilan des principales réalisations et événements 2025

tel endroit et il s'avéré en creusant passé dans la tranchée en cours de creusement sans grillage avertisseur. Ce qui a occasionné plusieurs sectionnements du câble et fait prendre des risques considérables à l'Ets ISSARTEL TP dont je tire mon chapeau. Pour des questions de sécurité, les ouvriers ont été obligés de creuser à tâtons, ce qui rallongeait les délais.

JE TIENS ici à REMERCIER tout particulièrement de leur présence à cette inauguration, le bureau d'étude GEO-SIAPP et l'Ets ISSARTEL d'Aubenas mais surtout, d'avoir pu relever CE DEFI et réaliser cette VERITABLE PROUESSE ! représentant pour vos élus des dizaines de réunions de préparation durant toutes ces années et 23 réunions de suivi de chantier ces derniers mois. Merci aux riverains pour les viennoiseries et le café fort appréciés l'hiver dernier nous réchauffant les mains et le cœur face aux innombrables difficultés.

Difficultés financières :

- La commune a anticipé, au fil des ans, son autofinancement et constitué un bas de laine dont la crainte était qu'il parte à la CCBA si le transfert de compétence était confirmé au 1.1.2026 sans garantie qu'il serve à ce projet. Il s'agissait du projet majeur de ce mandat se chiffrant au final à 468 000 € HT, soit 560 000 € TTC.

- Le chantier a démarré avec seulement 62 000 € de subvention de l'Etat (DETR). C'est ajouté ensuite, celle de l'Agence de l'Eau pour 100 000 € et le Département pour 30 000 €.

C'est en fin de chantier, juste avant de goudronner en juin 2025, qu'est arrivée la 2^e aide du Département pour 60 000 € mais aussi celle du TE07 d'un montant de 17 000 € pour l'éclairage public. C'est pourquoi, la Commune a pris des risques en démarrant ce chantier avec si peu mais a préféré ensuite le prolonger jusqu'en septembre lui permettant de changer l'éclairage public économe par des LEDS bien plus économiques. De plus, il a été possible d'enfouir une partie de la fibre optique sur la voie centrale afin de ne pas à avoir à casser l'enrobé neuf dans les 3 ans qui suivent étant donné que le réseau téléphonique cuivre ne sera plus maintenu par Orange en 2028.

- La difficulté a été là aussi, la coordination des différentes subventions précitées car des années, certaines étaient accordées et pas les autres et vice versa.

Après avoir renouvelé ses remerciements aux différents acteurs, à tous les riverains pour leur patience et les nuisances subies et, aux partenaires financiers, à qui le Maire a passé la parole pour compléter ses dires.

Sous les applaudissements, le Maire et le Conseil Municipal ont invité à partager un moment de convivialité en partageant le verre de l'amitié et en dégustant quelques produits locaux, made in Saint-Didier, comme le bon vin de la Cave, la charcuterie des Ets Borrelly, le jus de pomme

de Patrice SAUSSAC et toutes les bonnes choses de la boulangerie du Moulin.

Le Maire conclue en donnant rendez-vous dans 50 ans pour le prochain renouvellement des réseaux...



ÉGLISE : PLACE MARGUERITE TESTUD ET RUE HUGUETTE FAURE

Après la suppression des bacs de regroupements des ordures ménagères, la réalisation de sanitaires, la réfection de la toiture et la pose des panneaux solaires, le nettoyage de la façade et grâce à l'acquisition du terrain EUTROPE (Serres), la création d'une voirie contournant l'édifice pour sortir plus en sécurité sur la RN102 et d'un parking d'une bonne trentaine de places supplémentaires ont pu être concrétisés.

Cette place a été baptisée au nom de Marguerite TESTUD en accord avec ses filles Nicole EUTROPE et Solange AUBOSSU.



La nouvelle voirie ainsi créée passant dans les parcelles cédées en 2021 par la famille d'Huguette FAURE a été baptisée au nom de cette dernière.



ÉCOLE

Chaque année, l'Amicale Laïque bénéficie d'une subvention. Cette année elle a été augmentée de 3.33 %. 3 100 € ont donc été attribués par le Conseil Municipal constituant ainsi la plus importante subvention de toutes les associations St Didiéroises. Elle représente une grande partie de son budget qui permet aux écoliers de bénéficier de nombreuses activités. Ce soutien municipal considérable se veut être un encouragement et un appel aux parents bénévoles à s'impliquer pour l'École et leurs enfants.

Présentée au Conseil d'École, l'étude de faisabilité de remplacement de la surface synthétique actuelle de la cour se poursuit. Une subvention de l'Etat est déjà obtenue pour un montant de 7 920 €. Reste à savoir si la Région et le Département accompagneront eux aussi ce projet d'un coût total hors taxe de 39 600 € HT approuvé à l'unanimité, en séance publique, par le Conseil Municipal par délibération du 16 décembre 2024.

Comme chaque année, l'éveil musical, les sorties scolaires et piscines, les dotations en fourniture et matériel ont été reconduits et les nouvelles demandes ont été étudiées, priorisées et inscrites au budget communal en fonction, là aussi, des possibilités financières.

SALLE POLYVALENTE « RAYMOND ROURESSOL »

Créée en 1985, sous l'ancien Maire Paul NEVISSAS, dont le stade porte son nom, la salle polyvalente a été mise aux normes et agrandie en 2010 après l'arrivée du Maire actuel



à la tête de la mairie. Son 1^{er} Adjoint de l'époque, Raymond ROURESSOL, a particulièrement suivi ses travaux et relancé, avec les Conseils Municipaux successifs, le secteur associatif. Cette salle est aujourd'hui utilisée chaque jour de la semaine par au moins 3 associations différentes. Les mariages et les festivités s'y enchaînent les week-ends.

Beaucoup de gens extérieurs y viennent car ils apprécient sa conception, son cadre magnifique dans un environnement exceptionnel mais surtout pour la convivialité que les 3 derniers Conseils Municipaux, le Maire et Raymond ont su inculquer et perpétuer depuis de nombreuses années et qui font désormais la renommée de St Didier,

Le Conseil Municipal, par délibération du 3 novembre 2025, a décidé en hommage à Raymond ROURESSOL, de baptiser la Salle Polyvalente en son nom. Le 30 novembre 2025, lors du traditionnel goûter spectacle offert par le CCAS aux 70 ans et plus, Raymond a pu retracer tout son parcours. Au nom de tous les St Didiérois, le Maire lui a renouvelé ses remerciements pour tout ce qu'il a fait pour la Commune en dévoilant l'enseigne officielle « Salle Polyvalente Raymond ROURESSOL ».

VOIRIE

La Commune a continué son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Toute la peinture routière a été refaite à l'automne par l'entreprise HELIOS pour un coût de 10 000€. Pour ce qui est travaux, la partie du chemin des Terres de Millet qui était fort dégradé entre le carrefour des propriétés PANSIER et NOUGIER a été traitée.



Bilan des principales réalisations et événements 2025



2 radars pédagogiques signalant la vitesse des usagers ont été positionnés sur la RN102. La création de la voirie et du parking autour de l'Eglise a été réalisée et mis en service

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Présidé par le Maire et composé pour moitié d'élus du Conseil Municipal et moitié de non élus représentants diverses associations, le CCAS de St Didier dispose de son propre budget annuel de 20 000 € alimenté essentiellement par le budget communal et quelques dons. Il décide en lieu et place du Conseil Municipal de l'attribution de subventions aux associations humanitaires, caritatives et sociales. Le CCAS vient parfois en complément d'aide instruite par une Assistante Sociale. Il développe certaines actions sociales comme la fête des enfants de St Didier (qui hélas a dû être supprimé en 2024 faute du peu de participants lors des 2 dernières éditions), les bons d'achat pour les ados et les personnes âgées de 70 ans et plus qui ne peuvent venir au repas ou goûter spectacle du 1er dimanche de décembre. Le CCAS veille, écoute et accompagne lors d'évènement comme la canicule, la Covid19 ou autres.

Par délibération du Conseil municipal du 7.7.2025, le CCAS est dissous au 1.1.2026 pour être remplacé, pour des questions de simplification des tâches administratives et financières, par la nouvelle Commission Communale des Affaires Sociales avec les mêmes personnes qui la composent et qui aura les mêmes attributions dont le budget sera partie intégrante du budget principal communal.

ANIMATIONS

Les subventions municipales aux Associations après 5 ans de stagnation ont augmenté en moyenne de 2%. Les animations ont été reconduites grâce surtout aux bénévoles que la Commune tient à encourager et à remercier pour leur

implication dans les multiples activités de leurs Associations mais aussi celles organisées directement par la municipalité comme :

Les cérémonies des vœux du Conseil Municipal, du 8 mai et 11 novembre avec les Anciens Combattant, le nettoyage des berges de l'Ardèche, l'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises, la fête du 14 juillet, le cinéma nocturne et le goûter spectacle traditionnel de fin d'année du CCAS pour les Aînés.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Relancé après le Covid19, les ados se sont impliqués dans l'organisation de la fête du 14 juillet, la création et la mise à jour de la page Facebook de la Commune. Ils ont fait leur 1^{ère} Boum le vendredi 19 décembre à la Salle Polyvalente. Un appel est lancé aux ados nés entre 2009 et 2014. Objectif : Expression de leur souhait de voir réaliser tel ou tel projet encadré et accompagné par la Municipalité.

« Rassurez-vous, les jeunes : Vous avez tout le temps de ne plus l'être ».



Ophélie CAYRIER



Faustine CHAREYRE



Elisa JOUANNY



Anaïs SAUSSAC



Maely THABARET



Paul PARGOIRE



Thomas PARGOIRE



Gaby SALQUE

CONSEL MUNICIPAL DES SAGES :

Pour les mêmes raisons, lui aussi a été remis en route pour que nos aînés conseillent, de par leurs expériences, les élus communaux.

« Pour devenir « sage » !, il faut d'abord avoir été un peu rebelle... »



INITIATION AUX GESTES DE 1^{er} SECOURS :

Conformément à ses engagements de 2020, la Municipalité a offert aux St Didiérois cette initiation dispensée par la Croix Rouge (10€/pers. pris en charge par la mairie) le Lundi 1^{er} septembre.



~ Artisan fleuriste ~
Bouquet et toutes compositions florales

06 84 03 15 54
Terres de Millet, 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas
lesfleursderiton@gmail.com

WE ARE SELECT WAS

Les plus grandes marques de prêt-à-porter !

Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas (à côté de Sport 2000)
Pour nous rejoindre : [f](#) / [i](#) : we are select aubenas

Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas
Pour nous rejoindre : [f](#) / [i](#) : sport2000 aubenas

Gilles GANDON

Electricité Générale

605, chemin de la plaine
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas
Tél. 04 75 35 48 38

BATIMAN

FENÊTRES • PORTES • VOILETS • PORTAILS
PERGOLAS • CLÔTURES • PLACARDS • STORES

07200 AUBENAS - 04 75 94 25 11

CONTESSO
Chauffage - Climatisation - Photovoltaïque - Plomberie

04 75 35 18 98 - contact@contesso.fr
490 chemin des traverses,
07200 LACHAPELLE S/S AUBENAS
www.contesso.fr

S.O.S. VIDANGE DUROCH
VIDANGE, CURAGE ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOÛTS
FOSSES SEPTIQUES, CUVES À MAZOUT, INSPECTION VIDÉO, RAMONAGE
DÉSHYDRATATION DE MATIÈRES DE VIDANGE

LOCATION : Camion benne 3,5T, camion nacelles 18, 20 et 24m, nacelle automatique 18m, nacelle mât 10m, plate-forme élévatrice 12m, mini-pelles, compresseur

04 75 35 18 70 | 07000 PRIVAS ch. Pré Mounier 04 75 65 85 43

CHANIAC & fille
Déménagement
Garde meubles

Rue Marc Seguin - BP 30197
07204 AUBENAS CEDEX
Tél. 04 75 35 22 24
Fax 04 75 35 23 37
www.chaniac-demenagement.com

Sarl MIALON TAXI

♦ Vesseaux
♦ Saint-Etienne-de-Boulogne
♦ Saint-Michel-de-Boulogne

Les Vaysses 07200 VESSEAUX
04 75 93 79 56

BAR - TABAC Salle climatisée

«Le St-Didier»

Jeux de boules

244, Route de Montélimar
ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS
06 01 42 54 95

Camping Le Verger de JASTRES

Camping avec piscine au bord de la rivière
Nous sommes ouvert de début avril à fin septembre
Chalets, mobil homes et emplacements de camping.
Bar-restauration et animations en juillet-août
44, route de Montélimar 07200 Saint-Didier-Sous-Aubenas
04 75 35 25 80
www.camping-levergerdejastres.com

AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

GEO-SIAPP
www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 90212 / 07204 Aubenas
Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com

Conseils pratiques

PERMANENCES DES ÉLUS :

Le Maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur RDV,

Téléphone **en cas d'extrême urgence** : 06 32 89 69 07.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément
LESCAILLIER Fatima	142, Ch. du bosquet	06 32 21 67 32	4 enfants
MOREL Séverine	440, Ch. des Vignettes	06 82 49 17 86	3 enfants
SEGURA Roselyne	274, Ch. du Village	04 75 93 69 91	1 enfant + 1 de plus de 2 ans
BOILLON-VITIELLO Nathalie	503, Ch. de prélafont	04 75 93 25 15	4 enfants
THABARET Marielle	483b Ch. Terres de Millet	06 32 61 05 93	4 enfants
FACHAUX Patricia	348 Ch. du Bosquet	04 75 37 34 04	4 enfants

ORDURES MÉNAGÈRES, collecte :

- poubelles règlementaires : **mardis et vendredis matins**.
- tri sélectif, emballages vides (poubelles jaunes) : **un vendredi sur deux (semaines paires)**.

Les déchets doivent impérativement être déposés dans des sacs et dans un container dont l'acquisition est à la charge des utilisateurs (propriétaire ou locataire).

Pour les verres, papiers, deux containers place de la mairie, deux containers chemin de Saint-Pierre, deux containers chemin du Bosquet, deux containers à la salle polyvalente. Sur ces différents sites, le SIDOMSA a mis en place un bac pour la collecte des piles usagées.

LES MONSTRES : Le ramassage des objets encombrants est assuré chaque premier lundi du mois par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas après **inscription** au Tél. : 0800 07 60 15.

Planning encombrants 2026 :

les lundis 12 janvier - 09 février - 09 mars - 30 mars - 27 avril - 08 juin - 06 juillet - 03 août - 07 septembre - 05 octobre - 02 novembre - 30 novembre - et le vendredi 18 décembre.

3 encombrants maximum par adresse ne dépassant pas le total de 3m³.

VÉGÉTAUX OU DÉCHETS VERTS. Les particuliers peuvent apporter des végétaux aux déchetteries de Labégude et Saint-Étienne-de-Fontbellon. **Il est formellement interdit, sous peine d'amende, de laisser les déchets verts (taille de haies, etc.) sur la voie publique.**

Mairie de Saint-Didier-sous-Aubenas

300 route de Montélimar
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

Tél. : 04 75 35 16 84

Site Internet : saint-didier-sous-aubenas.fr
e.mail : mairie@saint-didier-sous-aubenas.fr

Horaires d'ouverture au public :

lundi : 8h-12h • mardi : 9h-13h
mercredi : 9h-12h • jeudi : 15h-18h
vendredi : 8h-12h

Déchets ménagers spéciaux : bois, métaux, cartons, batteries, huiles de vidange doivent également être apportés à ces déchetteries dont les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Ce service est gratuit pour les particuliers. **Renseignements auprès du SIDOMSA au 04 75 94 33 57. Interdiction de faire du feu par arrêté préfectoral.**

ÉLAGAGE : en bordure du domaine public, faute d'exécution par les riverains, l'arrêté municipal du 20.10.2011 permet l'exécution d'office des travaux par la mairie et la facturation aux dits riverains.

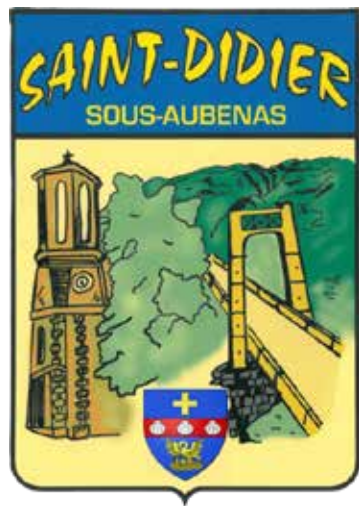
DÉPÔTS SAUVAGES : le dépôt d'ordures et déchets de toutes sortes est formellement interdit sur le territoire de la commune par arrêté municipal de 1994.

ANIMAUX : la divagation des animaux est strictement interdite sur tout le territoire de la commune par arrêté municipal de 2003.

Déclaration présence Frelons asiatiques :
www.frelonsasiatiques.fr

MENDICITÉ ET CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE sont interdites par arrêté municipal de 2008.

"BRUITS DE VOISINAGE" (tondeuses, travaux, chiens, musiques, etc.). Autorisés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Le blason

- Le Pont de Ville
- Le clocher
- La falaise de Jastres

y sont représentés, ceux-ci étant caractéristiques de la commune.

Le blason des premiers seigneurs de Saint-Didier-sous-Aubenas (les Valetons) est repris.



Celui-ci représente la foi, le respect, l'accueil et la générosité :

* La Coquille :

- dans l'antiquité, la coquille était le symbole de l'Amour, elle est, par la suite, devenue le symbole des pèlerins qui allaient à Saint Jacques de Compostelle et qui la mettaient sur leur costume à leur retour ;
- signe d'humilité et de respect des autres ;
- trois coquilles représentent une confrérie croyante, respectueuse et vertueuse.

* Le Pélican :

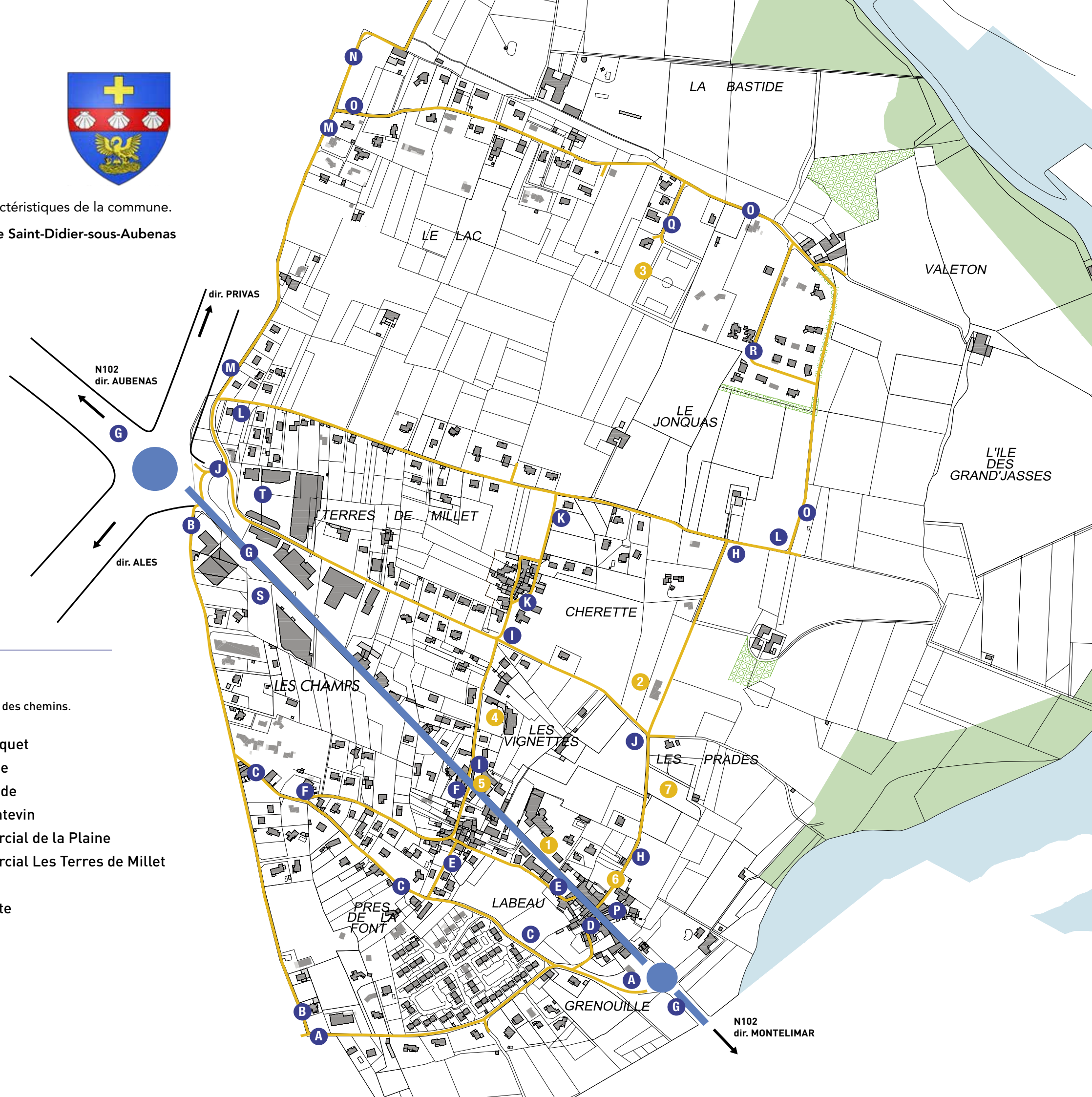
- symbolisme christique, amour paternel ;
- Alfred de Musset l'a immortalisé dans un sublime poème **La Nuit de Mai** ("lorsque le pélican lassé d'un long voyage...") ;
- le Pélican se sacrifie et donne son cœur à manger à ses enfants après une pêche infructueuse.

NOMS DES RUES - BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS

La numérotation est basée sur le système métrique.

Les numéros correspondent à la distance des habitations par rapport au début des chemins.

A	Chemin de Saint-Pierre	O	Chemin du Bosquet
B	Chemin de la Plaine	P	Place de l'Eglise
C	Chemin de Pré La Font	Q	Impasse du Stade
D	Chemin de Labeau	R	Allée Félix Plantevin
E	Chemin de la Tourasse	S	Centre Commercial de la Plaine
F	Chemin du Village	T	Centre Commercial Les Terres de Millet
G	Route de Montélimar	1	Mairie
H	Chemin des Prades	2	Salle polyvalente
I	Chemin des Ecoles	3	Stade
J	Chemin des Vignettes	4	Ecole
K	Chemin de Millet	5	Bibliothèque
L	Chemin des Terres de Millet	6	Eglise
M	Chemin du Lac	7	Cimetière
N	Chemin des Vergers		



Téléphones Utiles

Mairie la semaine	04 75 35 16 84	M. le Curé Paroisse St Benoît	04 75 35 22 45
Mairie (urgence week-end)	06 32 89 69 07		
Ecole, garderie	04 69 22 01 70	Dauphiné Libéré :	
Cantine	06 20 44 54 28	BLANCHARD Jean-Paul	06 89 64 63 92
Pompiers	112 ou 18	La Tribune :	
Commissariat Aubenas	04 75 89 22 22	VINSON Patricia	06 81 89 45 68
Police	17		
SAMU	15	Pôle info accueil :	
Défi		petite enfance	04 75 35 82 37 - 06 84 37 93 49
brillateur accessible à la Salle Polyvalente		Assistante sociale :	
EDF dépannage	0 810 33 33 21	Aurélie MEILHAC	04 75 87 87 33
GRDF dépannage	0 800 47 33 33		
ERDF dépannage particuliers	09 72 67 50 07	Ostéopathes :	
Trésorerie	04 75 89 21 00	SAUSSAC Florence	06 03 90 82 69
La Poste (Moulon)	09 70 82 36 31	Hypnothérapeute :	
France Télécom	1014	BEAL Julie	07 81 57 76 76
Maison de la Mobilité	04 75 89 26 56		
Hôpital	04 75 35 60 60		

Liste des Associations de Saint-Didier-sous-Aubenas

	NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT - CONTACT	TÉLÉPHONE
1	FOOTBALL CLUB SAINT-DIDIER	MERAL Grégory	06 20 66 13 63
2	AMICALE LAÏQUE	amicale.stdidier@gmail.com	
3	CLUB "LES AÎNÉS DE LA PLAINE"	CHAILLAN Marinette	06 42 05 72 98
4	ANCIENS COMBATTANTS U.F.A.C.	BEAUME Emile	04 75 93 00 22
5	MÉDAILLÉS MILITAIRES	LATRONCHETTE Patrick	06 70 34 50 72
6	AMICALE DES MONTAGNARDS	BUENO Marie-Céline	06 31 01 19 29
7	CLUB DE GYM	ROBERT Nicole	04 75 93 68 75
8	SAINT-DIDIER PATCH	VIOLAT Michelle	04 75 37 48 38
9	ACCA SAINT-DIDIER	BOURDELIN Sylvain	06 88 15 03 27
10	SAINT-DIDIER EN FÊTE	ROURESSOL Raymond	06 81 83 07 50
11	AU FIL DES PAGES	BOILLON Marie-Noëlle	06 10 56 01 27
12	LES RIVERAINS DE SAINT-DIDIER	BOURDELIN Daniel	04 75 35 21 76
13	COUNTRY PASSION SAINT-DIDIER	MARTIN Jean-Paul	06 61 98 76 43
14	AMITIÉS ET LOISIRS CLASSE 62	CHAILLAN Marinette	06 42 05 72 98
15	LES R'CRÉES DE L'AMITIÉ	ROVARIS Catherine	06 71 47 99 23
16	COOL DANSE	LÉVÈQUE Aubert	06 64 36 78 63
17	APRES	DEL RIO Antonio	06 84 79 21 74
18	MOBIVÉLO	mobivelo7@gmail.com	
19	FRANCE ALZHEIMER ARDECHE	RIMET Yves	04 75 36 34 67
20	REVEIL CITOYEN 07	LARPIN Yann	06 83 07 97 03



Photo aérienne de Saint-Didier dans les année 70.

DÉPANNAGE ET RÉPARATION
DE VOLETS ROULANTS,
PORTES DE GARAGE,
FENÊTRES, PORTAILS,
STORES ET MOTORISATIONS...

VENTE DE TOILES DE STORES
& MOUSTIQUAIRES

06 08 35 65 76 contact@depan07.fr www.depan-stores-aubenas.fr

INTERVENTION DÉPANNAGE TOUTES MARQUES EN ARDÈCHE MÉRIDIONALE

Ayez le réflexe Immo de France pour
votre projet immobilier !



Une agence de proximité
pour bien vous accompagner.



TRANSACTION



AVEC MOI POUR
MON PROJET VENTE

VOTRE BIEN
MÉRITE LE
MEILLEUR



Mickael Vernet
Négociateur en immobilier
06 19 33 71 67
mvernet@groupe-votrim.fr



Mathis Roussel
Négociateur en immobilier
04 98 11 15 82
mroussel@groupe-votrim.fr



Retrouvez l'expertise de nos vendeurs :
Location, Gestion, Service et Transaction
IMMO DE FRANCE Saint-Didier-Sous-Aubenas
7160 route de Montélimar
07200 Saint-Didier-Sous-Aubenas n° 04 75 93 33 50
IMMO DE FRANCE Les Vans, 1 place Léo Laget-Latour
07150 Les Vans n° 04 75 93 56 79



760 route de Montélimar
07200 AUBENAS
04.75.93.33.50
contact.aubenas@immodf.net

BANQUE
POPULAIRE
DU SUD



Quotient familial ≤ 800€
= 10% de remise sur
tout le magasin
(attestation de la CAF
requis)

L'Herbe Zen
DISTRIBUTEUR DE PRODUITS
DÉTENTE, BIEN-ÊTRE ET CBD
Cosmétiques solides Bio Graines potagères Kokopelli
Compléments alimentaires Graines de collection
Huiles essentielles Bio

Mardi au samedi :
10H à 18H
Fermé : dimanche,
lundi et jours fériés

Vous souhaitez vous détendre, mieux dormir ou combattre les
douleurs ? Venez chez L'Herbe Zen découvrir notre gamme
complète de produits détente, bien-être, anti-douleur et CBD !

190 route de Montélimar
07200 Saint-Didier-sous-
Aubenas
Tél : 07-71-18-90-59
Mail : contact@lherbezen.fr
Site web : www.lherbezen.fr

RISK SOLUTIONS
Meyssonier Assurances



SPÉCIALISTE DU VELO ET DU CYCLOMOTEUR
50CC ET 125 CC DEPUIS 1987

VENTE - RÉPARATION - LOCATION

Vélos musculaire & électrique
Cyclos moteur & électrique



Specialized - Cannondale - Cube - Look - Laederfox - Torpado
BH - Gitane - Peugeot - Bianchi



Peugeot - SYM - Rieju - YCF - RS Factory - Super Socco

THIERRY MOULIN - Saint-Didier-sous-Aubenas
tél : 04 75 94 87 55 - Cycles-moulin.fr



Horaires :
11h00-14h30
et 18h00-22h00

Dimanche :
18h00-22h00

Fermé le mardi

Tél. : 09 81 35 71 87

99 Route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas



CAVEAU DES VIGNERONS ARDÉCHOIS
374 ROUTE DE MONTÉLIMAR 07200 ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS - TÉL : 04 75 35 58 19



**Qualité
du fruit**
Excellence
du produit

Tel : 04 75 35 13 39

HORAIRES DU MAGASIN
Lundi au vendredi : 8h00 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Marrons IMBERT · 455 Chemin du Lac · 07200 Aubenas

Débroussaillage et incinération des végétaux

► DÉBROUSSAILLAGE :

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (Article L.322-3 du code forestier).

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

“Débroussailler” consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres. Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie vient à menacer votre propriété. D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

Débroussailler à temps, débroussailler avant !

Vous devez débroussailler de façon permanente :

- dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain).
- ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.
- si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U du PLU) vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué, pour sa propre sécurité, par la personne qui occupe les lieux, qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier. Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage. Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

► INCINÉRATION :

De nombreuses personnes s'interrogent sur les règles à respecter pour l'incinération des végétaux.

Qui a le droit de brûler ?

Les seules personnes autorisées à brûler sont les agriculteurs et forestiers professionnels. Pour toutes les autres situations, le brûlage des déchets verts est interdit.

Pourquoi est-il interdit de brûler les déchets verts ?

- le brûlage à l'air libre des déchets verts est une combustion peu performante dont les particules émises participent à la dégradation de la qualité de l'air.
- certaines particules émises sont cancérogènes et leur toxicité augmente quand, à la combustion, on associe d'autres déchets (plastiques, bois traités...).
- le brûlage des déchets dans son jardin peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée et fortement incommoder les personnes les plus sensibles (personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires, enfants).
- le brûlage des déchets est régulièrement à l'origine des feux de forêts qui peuvent menacer les habitations.

Le brûlage de tous les déchets est donc interdit sur l'ensemble du territoire français.

Les 3 dérogations :

- si un particulier exploite ou entretient une terre agricole ou une châtaigneraie, il peut bénéficier de la reconnaissance d'un usage type agricole par le Maire de la commune et être autorisé à brûler les résidus de culture.
- Si un particulier réside dans une commune qui a obtenu le report de 2 ans de l'interdiction générale ; cette dérogation est provisoire.
- si un particulier est soumis au débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis.

Dans tous les cas, le brûlage doit se faire en tas ou en incinérateur domestique et uniquement s'il n'existe pas de solution alternative à l'emploi du feu.

Il est en outre nécessaire :

- de demander l'autorisation de feu en mairie,
- de vérifier qu'il n'existe aucune interdiction générale en place,
- de respecter les règles de sécurité et prévenir les services d'incendies et de secours.



**ZONE DE MILLET 07200 SAINT DIDIER
SOUS AUBENAS**

**OUVERT NON STOP
LE LUNDI DE 10H À 19H
ET DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H30 À 19H**

INSTAGRAM : @VIBS_AUBENAS
04 75 35 72 23

CACHE CACHE - BONOBO

Les déchets

LIMITONS NOS DÉCHETS !

C'est bon pour notre environnement et pour nos impôts !
Doublement écologique et économique !

► LES DÉCHETS MÉNAGERS :

La collecte est sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.).

Elle a lieu le mardi matin et le vendredi matin.

Cette collecte comprend tous les emballages non recyclables et les déchets domestiques ordinaires. Elle exclue les objets encombrants, les produits chimiques, électroniques ou électriques divers, le verre, les papiers journaux et magazines.

► LE TRI SÉLECTIF :

Soyons tous citoyens et assurons-nous que les déchets recyclables puissent l'être : Trions nos déchets !

De nombreux conteneurs à verre et à papier ainsi que des conteneurs jaunes pour les emballages ménagers recyclables sont disponibles dans plusieurs quartiers.

Le verre :

Oui : Uniquement les verres d'emballages débarrassés de tous bouchons et autres couvercles.

Non : Pas de vaisselle, pas de terre cuite ou plats et pots en tous genres, pas de verre.

Les papiers, journaux et magazines :

Tous les papiers se recyclent et pas seulement les journaux et magazines : prospectus, enveloppes, livres, cahiers, blocs notes avec agrafes ou spirales. Désormais les cartonnets d'emballage se déposent également dans les colonnes à papiers.

REFUS : Vous ne devez pas déposer les films en plastique, papiers souillés, gros cartons, etc.

Poubelles jaunes : ramassage le vendredi matin de chaque semaine paire.

CONSIGNES DE TRI : dans les poubelles jaunes vous pouvez déposer les emballages métalliques, les briques alimentaires et tous les emballages plastiques (flacons, bouteilles, tubes, sacs et films plastiques, pots, barquettes, boîtes métalliques, bombes aérosols, etc.).

Végétaux : composteurs en vente depuis 2011 au SIDOMSA (usine de traitement des déchets ménagers de Lavilledieu). La plupart des végétaux peuvent être broyés et fournir un excellent apport à votre jardin en paillage ou en compost. Vous économisez ainsi le travail de chargement-déchargement et le transport.

Les Encombrants : 3 encombrants par adresse avec un volume maximum de 3m³.

S'inscrire impérativement une semaine avant auprès de la C.C.B.A. par téléphone **0 800 07 60 15** et pour connaître le calendrier établi.

► LES DÉCHETTERIES

Pour tout le reste ... ou presque !

Remblais, gravats, bois, meubles, électroménagers, produits chimiques, peintures et huiles moteurs, pneus, huiles végétales ménagères, ferrailles, cartons, déchets d'activités de soins, textiles, batteries, végétaux, piles et accus, encombrants divers.

Les déchetteries de St-Etienne-de-Fontbellon, Labégude et Villeneuve-de-Berg sont à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Renseignements auprès du **SIDOMSA 04 75 94 33 57**.



ESPACE
revêtements

MF DISTRIBUTION



PRODYGIENE
HYGIENE PROFESSIONNELLE



29, Rue des Griottes (Accès entre IBIS et IBIS Budget)
07200 AUBENAS - Tél. 04 75 89 27 94
www.espacerevetements.com



EUROVIA
VINCI

et sa filiale Génie-Civil
JOUANNY

Agence DROME ARDECHE

25, Chemin de Saint-Pierre
ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud - BP 20171
07202 AUBENAS CEDEX

**Terrassements
Assainissement
Travaux routiers
Aménagements de plateforme
Parkings**



Tel : 04 75 89 81 70
ardeche@eurovia.com



École René Cassin

L'école René Cassin de Saint-Didier-sous-Aubenas occupe une place essentielle au sein du village. Elle accueille les enfants de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, offrant un cadre éducatif bienveillant et dynamique. À la rentrée 2025, 69 élèves sont répartis dans trois classes à niveaux multiples, encadrés par une équipe pédagogique investie et attentive.

ORGANISATION ET ENCADREMENT

- La première classe regroupe les plus jeunes, de la petite à la grande section, avec comme enseignante Mme Audigier (directrice) et Mme Plancher (ATSEM).
- La deuxième classe réunit les élèves de CP, CE1 et CE2, avec Mme Vanotti.
- Enfin, la troisième classe, encadrée par Mme Charre, accueille les CM1 et CM2.

PROJETS ET VIE SCOLAIRE

En 2024, l'équipe pédagogique a mis en œuvre de nombreux projets visant à développer les connaissances, la curiosité et la collaboration entre élèves. Citons quelques exemples :

- L'école a participé à la Semaine du Goût, au cours de laquelle les enfants ont pris part à des ateliers culinaires animés par une professionnelle. Ils ont appris à préparer un dessert tout en découvrant de nouvelles saveurs dans une ambiance conviviale.
- Les élèves ont également visité le Muséum de l'Ardèche à Balazuc. Cette sortie leur a permis de mieux comprendre l'histoire locale et les sciences naturelles, grâce à des ateliers interactifs, notamment les fouilles archéologiques encadrées par des médiateurs scientifiques.
- Chaque mois, toutes les classes se rendent à la bibliothèque municipale. Ce rendez-vous régulier entretient le goût de la lecture et la curiosité intellectuelle des enfants.



- L'école a participé activement aux projets USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Ce programme favorise la pratique sportive, l'esprit d'équipe et la solidarité à travers des rencontres inter-écoles et des activités physiques adaptées. Ces temps forts permettent aux élèves de développer leurs compétences motrices et citoyennes, tout en partageant des moments de convivialité et de coopération.

UNE ÉCOLE OUVERTE ET BIENVEILLANTE

L'école de Saint-Didier-sous-Aubenas accorde une grande importance à l'ouverture culturelle. Ces valeurs se traduisent par des projets riches et variés auxquels tous les élèves participent chaque année.

Lieu de savoir, de découverte et de respect, l'école René Cassin reste un pilier central de la vie du village, où chaque enfant grandit et s'épanouit dans un cadre à la fois stimulant et bienveillant.

L'équipe des enseignants de l'école « René Cassin



Amicale Laïque de l'école primaire René Cassin

"L'amicale laïque est une association gérée par les parents d'élèves, qui a pour objet le financement d'activités pour les enfants scolarisés (sorties à la médiathèque, cinéma, animations sportives, classes de découverte...), mais aussi l'achat de matériel pour l'école.

L'amicale joue un rôle essentiel en finançant diverses activités qui enrichissent l'expérience éducative des élèves et permettent d'élargir les horizons des enfants et favoriser leur apprentissage."

La vie associative de notre commune en 2025

Bibliothèque "Au fil des pages"

Que s'est-il passé à la Bibliothèque en 2025 ?

La rénovation de la bibliothèque a permis d'aménager un coin enfant. Un partenariat a pu être mis en place avec le réseau des assistantes maternelles.

Les bénévoles les accueillent une fois par mois avec leurs enfants pour partager un moment de lecture, de jeux, de complicité, de découvertes...

Écouter des histoires, choisir des livres, faire des activités manuelles sont appréciés par les élèves de l'école qui rendent visite régulièrement à la bibliothèque avec leurs institutrices.

La bibliothèque continue à organiser chaque année une exposition. Son intitulé « Au Fil de l'Art et de la Gourmandise » a eu beaucoup de succès. De nombreux visiteurs ont arpenté les allées sur le week-end.

La qualité des multiples créations et des gourmandises proposées a été appréciée.

Notre collection s'est enrichie de nouveaux ouvrages.

Venez plonger dans l'univers fabuleux des livres au sein de notre bibliothèque, romans d'aventures, BD, albums jeunesse, polars à rebondissements ; avec les romans du terroir, partez à la découverte de régions au travers d'histoires passionnantes ; bref, tout ce qu'il faut pour nourrir votre imaginaire et pour tous les âges.

L'abonnement est de 10 euros pour l'année et par famille. Il est gratuit pour les enfants.

Alors, n'attendez plus et rejoignez nous.



16 rue des Écoles
07200 ST DIDIER S/AUBENAS
Mail : biblio.munic.07@gmail.com

Heures d'ouverture de la Bibliothèque :
Hiver-Printemps-Automne :
de 10h à 12h et de 15h à 17h30
Été (juillet et août) :
de 9h à 11h30

Saint-Didier Patch

Vous désirez réaliser un ouvrage en patchwork, boutis, broderie, tricot, crochet, tout travaux d'aiguilles, ... Venez nous rejoindre à Saint Didier sous Aubenas à la Salle polyvalente le lundi de 14h à 18h et le 1er mercredi de chaque mois de 10h30 à 18h.

Depuis 20 ans, Saint-Didier patch vous accueille pour partager des moments conviviaux.

Pour 2026, nous organisons une exposition du 14 au 15 mars à la salle polyvalente de Saint Didier sous Aubenas.

Une fois par an, nous planifions un week-end « Découverte salon » en France. Pour 2026 un week-end à Nantes pour le salon « Pour l'amour du fil. »

Pour tout renseignement, merci de contacter Michelle VIOLAT au **04 75 37 48 38** ou **06 81 04 30 12**.



Amitiés et Loisirs classe 62

L'association a son siège social à la Mairie de St Didier, actuellement 70 personnes nées en 1942 font partie de l'association.

Une rencontre aux moments des beaux jours nous permet de nous retrouver en montagne.

Un repas dansant choucroute est organisé en Novembre.

L'assemblée Générale cette année se tiendra à la salle polyvalente le Vendredi 26 Décembre 2025 à 16 h, suivie d'un moment convivial.

Toutes les personnes voulant faire partie de notre association peuvent venir participer à l'AG.

Contact :

Marinette Chailan, Présidente : **06 42 05 72 98**



U.F.A.C.V.G.

Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Sud Ardèche - Saint-Didier-sous-Aubenas - Aubenas et ses environs

L'année 2025 est une année très riche en événements et commémorations diverses pour les anciens combattants.

Le 8 mai nous avons inauguré notre nouveau drapeau. En effet, depuis quelques temps il donnait des signes de fatigue, il fallait le remplacer. Grâce aux aides financières de la Municipalité et du Conseil régional, nous avons pu l'acquérir et nous les remercions vivement.

Nos effectifs sont stables malgré les décès. Cette année 6 adhérents nous ont quittés :

Maxime NOUGIER, Yves MEYSSONNIER, Francis PIOTON, Jean Pierre AYMES, Denise MEYSSONNIER et Alain SIMONE.

Aux familles dans la peine, nous renouvelons tout notre soutien et notre sympathie.

L'UFACVG Sud Ardèche a participé aux traditionnelles commémorations 8 mai et 11 novembre à Saint Didier, le 25 août à Lavilledieu avec dépôt de gerbe par le Président Emile BEAUME, le 25 septembre à Largentière et le 5 décembre au Pouzin.

L'UFACVG Sud Ardèche était présente au 80ème anniversaire de la Guerre 39-45 à St Alban d'Ay le 11 mai, à Rochegude et Suze la Rousse le 23 août.

Le Président Emile BEAUME a remis la croix du Combattant à Albert AURANGE lors de la commémoration du 8 mai ainsi que le diplôme d'honneur et l'insigne de porte drapeau à Michel FAURIEL pour 3 années de bons services rendus au Groupement.

Pour le voyage annuel, les anciens combattants et sympathisants ont gagné les hauteurs et nous a conduit à Chamonix.



Un voyage très apprécié de tous les participants, une superbe journée sous le soleil et en altitude.

Visite du musée des Cristaux, tour de ville commenté, voyage en train à crémaillère du Montenvers jusqu'à la Mer de Glace à 1913 mètres d'altitude avec une vue splendide sur le Montblanc et les aiguilles environnantes.

Le petit déjeuner et la collation du soir étaient offerts par les anciens combattants.

Le Président Emile BEAUME et la secrétaire Huguette MARCHIAL sont à la disposition des adhérents lors des permanences qui ont lieu tous les jeudis matins de 9 h à 12 h au n° 8 de la rue Jourdan à Aubenas pour tous les renseignements et les dossiers concernant le monde combattant.

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année 2026 et vous adressons nos vœux les meilleurs de bonne santé.

Le Président, Emile BEAUME

Country Passion

Country Passion a pour but de donner des cours, organiser des stages et des animations de danse country & modern- line. La danse country se danse sur des musiques « western » la danse modern-line se danse sur des musiques actuelles.

La danse country est très variée et c'est ce qui fait son intérêt dans les soirées car vous pourrez danser sur huit styles de danses : Valse, West Coast Swing, To Step, Night Club, Triple Two Step, Cha Cha, Polka, East Coast Swing et tout ceci sur des musiques Western (Country) ou Moderne (Line).

Pour la saison 2025/2026 trois niveaux de cours sont donnés par Marie Jo et Jean Paul ; débutants, novices et intermédiaires :

- **les lundis** à la salle polyvalente de Saint Didier Sous Aubenas (19h00 débutants, 20h00 : novices).
- **les jeudis** à la salle polyvalente de Saint Didier Sous Aubenas (19h45 novices-intermédiaires).

Vous pouvez venir nous rejoindre en cours d'année, le premier cours de découverte est gratuit, puis si cela vous plait vous pouvez vous inscrire avec une cotisation ajustée au prorata des cours restants.



Contact : Marie Jo ou Jean Paul Tél : 06 61 98 76 43

E-mail : contact@country-passion-saint-didier.com

Site internet : www.country-passion-saint-didier.com

Coordonnées : Country Passion Saint Didier
75 A chemin de Millet
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

Passionnément Country

Marie-José Martin & Jean Paul Martin

CUISINES - BAINS - RANGEMENTS

L&S MA CUISINE
04.75.36.07.57

Gérants et agences d'espaces intérieurs
 Sylvio-Tozey UNDO 06.74.43.20.37
 sylvio.linde07@gmail.com
 Olivier SAUZET 06.74.43.19.25
 olivier.sauzet07@gmail.com
 Marine GINESTE 04.75.36.07.57
 Assistante commerciale
 gineste.marine07@gmail.com

macuisine07@gmail.com
 309 route de Montélimar - 07200 Saint-DIDIER-sous-AUBENAS
 40 avenue Louis Néel - 07000 PRIVAS - 04 75 65 26 73



UFC Que Choisir de l'Ardèche

Maison des Associations

La Gare

07200 AUBENAS

04 75 39 20 44

contact@ardeche.ufcquechoisir.fr

EVITEZ LES ARNAQUES, DEFENDEZ VOS DROITS

UFC Que Choisir vous aide à éviter les pièges de la consommation et à rester un consommateur averti !
Comment résoudre un désaccord avec votre garagiste, votre opérateur de téléphonie ou Internet ?

Comment démêler un conflit locataire/propriétaire ?

Que faire en cas de réparation mal effectuée, d'abandon de chantier par un artisan ? etc.

Permanences

AUBENAS

Maison des Associations - 11 Place de la Gare

Mardi : 09h30—11h30

Jeudi : 15h00—17h30

Tél : 04 75 39 20 44 (aux heures de permanence)

BestDrive

CENTRE AUTO DE MILLET

Pneus & entretien tous véhicules



PNEUMATIQUES



FREINAGE



AMORTISSEURS



VIDANGE



ÉCHAPPEMENT



BATTERIE

Tourisme
Mécanique VL
S.U.V. / 4x4
Utilitaire
Camping car
Poids lourd
Agricole
Travaux publics
Génie civil
Manutention...

CENTRE AUTO DE MILLET

ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS

17, chemin de la plaine
bestdrivemillet@outlook.fr

04.75.89.97.60



ROC-ECLERC
Parce que la vie est déjà assez chère !

ROC-ECLERC - EURL B. BARATIER
3, rue Ampère - à côté de Toustocks, sous la gare - AUBENAS
roc-eclerc.aubenas@orange.fr

04 75 39 47 06

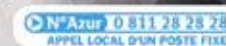
Brigitte Baratier
à votre écoute

Une marque militante depuis sa création

- Organisation complète des obsèques
- Contrat pré-obsèques
- Transport de corps France et étranger

La qualité au service des familles

- Accès à toutes les chambres funéraires
- VENTE ET POSE : Marbrerie - Monuments
- Grands choix d'articles funéraires - Fleurs
- Entretien et nettoyage des sépultures
- Gravures personnalisées



www.roc-eclerc.com

Club de gym Sports pour tous

LA BONNE HUMEUR

La saison 2024/2025 s'est terminée avec 74 adhérents dont 6 messieurs.

Pour cette nouvelle saison, les cours ont repris le 8 septembre 2025 à la salle polyvalente. Les horaires sont inchangés :

- Lundi** - 14 h 30 à 15 h 30
- gym douce
- Mardi** - 18 h 30 à 19 h 30
et 19 h 45 à 20 h 45
- gym tonique
- Jeudi** - 18 h 30 à 19 h 30
- gym tonique

Au 16 octobre 2025, 63 personnes sont déjà inscrites. Il est toujours possible de venir nous rejoindre. Alors, pas d'hésitation, mettez vos baskets et venez vous inscrire pour partager des séances dans la bonne humeur et sans esprit de compétition. Deux cours d'essai sont offerts.



BUREAU : Présidente : Mme ROBERT Nicole
Vice Présidente : Mme CLAUZIER Laurence
Trésorière : Mme SOUTEYRAND Annie
Trésorière adjointe : Mme GUCEK IZARD Danièle
Secrétaire : Mme MARCHIAL Magali

Le repas dansant aura lieu le 31 janvier 2026.

Amicale des Montagnards

L'amicale des Montagnards, forte de plus de 135 adhérents, a connu une année particulièrement riche en découvertes et en évasions.

Nos membres ont pu participer à des sorties marquantes aux quatre coins de la région et au delà.



Parmi les événements phares de l'année, nous retiendrons notamment :

En MARS : L'association a organisé son traditionnel LOTO qui fut un grand succès de convivialité.

En AVRIL : Les curieux ont découvert les secrets de fabrication lors de la visite à la maison du Fruit Confit.

En JUIN : Nous avons pris de la hauteur pour une magnifique sortie dans le Massif des Cévennes. Ce fut l'occasion de profiter d'un air pur. Panorama exceptionnel sur les vallées cévenoles.

En JUILLET : L'été a commencé sur une note délicieusement gourmande avec notre visite de la cité chocolat Valrhona dans la Drôme.

En SEPTEMBRE : escapade sauvage en Camargues. Découverte des paysages sauvages et uniques de ce delta.

En OCTOBRE : le Pont du Gard, les adhérents ont eu l'opportunité unique de plonger au cœur de l'histoire Romaine. Ce fut une journée mémorable plus la visite d'Uzes.

En DÉCEMBRE : organisation d'un repas de fin d'année dans un restaurant avec animation musicale et dansante. Ambiance toujours chaleureuse, amicale, et de partage.

L'abonnement à cette association est de 20 euros l'année et par personne.

Bueno Marie-Céline. (06 31 01 19 29)
Présidente de l'Amicale des Montagnards

Amicale des Donneurs et Anciens Donneurs de sang d'Aubenas Vals et la Région

Nous sommes affiliés à la Fédération Française des Donneurs de Sang à Paris et faisons partie du Comité Régional Rhône-Alpes - Auvergne.

Les 18 membres du Conseil d'administration sont présents pour les collectes organisées tous les mois sur le bassin Albenassien.

Le jour des collectes le personnel de l'établissement Français du sang de Valence est présent pour accueillir les malades et faire le prélèvement d'une poche de leur Sang.

Les membres de l'association préparent et servent un casse crôte aux DS.

Notre rôle de bien voir que les DS, ne partent pas sans manger.

Les dates de collectes sont fixées pour 2026.

Le Congrès de l'Union Départementale Ardèche se tiendra en Mai 2026 au Village de Vacances de Vogüé; Notre AG ,va se tenir le 5 Février 2026.

France Alzheimer Ardèche



L'association France Alzheimer Ardèche présente depuis 2 ans à Saint-Didier- sous-Aubenas propose aux familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, chaque mercredi de 14 heures à 17 heures, une halte relais.



La halte relais permet aux familles de profiter d'activités communes et partagées (chant, activité physique adaptée, jeux...), l'aidant pouvant également prendre un temps pour lui. Elle offre un cadre serein pour accompagner en douceur le couple vers l'acceptation progressive d'aides extérieures.

Elle est co-animée par une équipe dynamique et bienveillante de bénévoles formés et de professionnels.

Nous proposons également des entretiens individuels, des groupes de paroles, formation des aidants....

Et si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre pour devenir bénévole....

Contact : 04.75.36.34.67

contact07@francealzheimer.org

Ne restez plus seul(e), contactez-nous

Plus d'infos sur facebook ou sur le site internet :

Site : www.francealzheimer.org/ardeche

Face book : francealzheimerardeche

Moelle Partage et Vie

Moelle Partage et Vie a le soutien des adhérents, des donateurs, des sympathisants, des associations et des mairies voisines. Nous les remercions toutes et tous chaleureusement. Les sommes récoltées sont partagées entre l'aide aux familles et la recherche.

Cette année 2025, nous avons décidé d'accorder 20 000 € pour 2 projets de recherche qui sont complémentaires, sur la leucémie de l'enfant, auprès du Professeur Carine Halfon-Domenech, chef de Service à l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique (IHOPe) à Lyon.

1^{er} Projet : Étude de l'origine foetale de la leucémie aiguë lymphoblastique pédiatrique

Parmi les cancers pédiatriques, les leucémies aiguës lymphoblastiques (LAL) à cellules B sont les formes les plus fréquentes. Il est essentiel de mieux décrypter les mécanismes moléculaires impliqués dans l'émergence et le développement de ces LAL chez les enfants très jeunes. La méthode est d'identifier des profils génétiques foetaux altérés, présents chez les patients malades, mais absents chez les témoins sains. Ce projet vise à apporter une compréhension approfondie des étapes précoces menant au développement de la leucémie pédiatrique.

2^e Projet : Leucémies aiguës et rechutes chez l'enfant

Dans 90% des cas, les cancers du sang se développent chez des enfants en parfaite santé et n'ayant aucune prédisposition génétique. En moyenne, 15 à 20% des enfants atteints de Leucémies aiguës vont présenter une maladie résistante au traitement, ou une rechute, nécessitant une allogreffe de moelle osseuse. On a remarqué que les cellules souches hématopoïétiques au sein de la moelle, ont une fonctionnalité significativement altérée lorsqu'elles proviennent de moelle d'enfants atteints de LAL, en comparaison avec des enfants sains.

Le projet de recherche concernera les formes les plus graves de leucémie de l'enfant, en essayant d'identifier de potentielles nouvelles cibles thérapeutiques liant les cellules leucémiques et le microenvironnement médullaire.



Les membres du conseil d'administration de Moelle Partage et Vie, en préparation du spectacle du 15 novembre, ce qui nous a permis de recevoir des fonds supplémentaires pour aider les malades et soutenir la recherche.

MOELLE PARTAGE ET VIE - Maison des associations

Mail : mpv07@aol.com et Site : mpv07.fr

biocoop

Graines de Millet

Local BIO De saison

Cuisine sur place

Graines de Millet
970 rte de Montélimar
St Didier sous Aubenas

Tél : 04 75 89 70 87
grainesdemillet.biocoop.net



Générations Mouvement

Club des Aînés de la Plaine

Le club a pour but de rassembler et distraire les gens tous les mardis après-midi en proposant la possibilité de jouer aux cartes, à la pétanque, au scrabble.

Les inscriptions repartent à la hausse et c'est une grande partie des 65 adhérents qui se retrouvent dans la bonne humeur 1 fois par semaine.

Les journées particulières seront retrouvées en 2026 puisque crêpes, galettes, concours de belote, apéritif dinatoire, repas au restaurant, thé dansant feront de ces journées des moments festifs qui aideront, pour certaines, à alimenter la caisse qui permet une participation aux repas et offrir les goûters et les apéritifs dinatoires.

Moyennant une carte d'adhésion de 23 euros pour 2026, les adhérents ont le plaisir de se rencontrer dans ces après-midi entrecoupées d'un petit goûter.

Si vous aussi avez envie de vivre ces moments de rencontre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Venez nous voir tous les mardis après-midi à la salle des fêtes ou renseignements aux 06 42 05 72 98 ou 06 42 79 22 60.



A.P.R.R.E.S.

Association pour la Prévention, la Réhabilitation Respiratoire et l'Éducation à la Santé

L'Association A.P.R.R.E.S. a pour objet de permettre une meilleure qualité de vie à ceux que les maladies respiratoires, les maladies chroniques ou le vieillissement handicapent dans leurs quotidiens et leur vie sociale. Ce sont des personnes dont l'aptitude physique est insuffisante pour adhérer à d'autres structures et dont la tolérance à l'effort est réduite. L'association leur propose des actions de prévention, la pratique d'activité physique adaptée, et toute action visant à réduire leur isolement. L'association inscrit son projet dans une dimension d'intérêt général de promotion de la santé, en préservant à ses activités un caractère non lucratif, laïc et apolitique. En toute circonstance, l'association garantit un fonctionnement démocratique et transparent et préserve le caractère désintéressé de sa gestion.

Depuis 2015, l'association APRRES est reconnue d'intérêt général. ouvrent droit à une réduction fiscale (selon la législation en vigueur).

Le président
Antonio DEL RIO



Pour plus d'information notre site web :

Mail : aprrassociation@gmail.com

Tél : 06 84 79 21 74

site <http://prevention-sante-aprrs-aubenas.info>



MUNCHIES

Sandwichs, salades & co.

Du petit déjeuner au goûter, nous servons toute la journée!

Sandwichs - Salades - Desserts - Boissons chaudes & froides
& plus pour les petites faims

Scannez moi!



Suivez-nous



@munchies_sandwichs



MunchiesSandwichs

09.60.16.39.55 - contact@munchies-sandwichs.com

348 Route de Montélimar, 07200 St Didier sous Aubenas

www.munchies-sandwichs.com

PANDA ROYAL

OUVERT 7J/7 | sur place ou plats à emporter
du dimanche au jeudi (12h-14h30 | 19h-22h30) - vendredi et samedi (12h-15h | 19h-23h)

Tél : 04 75 93 13 84

931 route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

Plats à emporter

Buffets wok
et grill japonais à volonté :

Midi : 16,90 €
du lundi au samedi
(sauf jours fériés)

Soir : 23,50 €
du lundi au dimanche
(y compris jours fériés)

Buffet enfant (-10 ans)*
à volonté + 1 boisson 25 cl

Midi et soir : 11,90 €

Enfants de - de 3 ans* : gratuit !

*La maison se réserve le droit de vous demander un justificatif.

Cool Danse



L'Association Cool Danse a pour but d'animer tous les mercredis des cours de danses de salon, tango, paso, cha cha, bachata, rock et danses en ligne, à la Salle Polyvalente de Saint Didier Sous Aubenas de 18h30 à 20h45.

Pour la **Saison 2024-2025** les cours sont animés par Jeanne et Michel.

2 niveaux : Débutant et Intermédiaire

Débutants : 18h30-19h30

Danses en ligne : 19h30-19h-45

Intermédiaires : 19h45-20h45

Inscriptions en cours d'année possible.

Ambiance conviviale et détendue mais discipline et respect des capacités de chacun sont de rigueur. Le but étant de se retrouver autour d'une activité qui fait du bien au corps et à l'âme. Les danses variées permettent à chacun de s'exprimer et aussi d'entretenir sa mémoire.

N'attendez plus, rejoignez-nous !

Contact : Tél.06 60 24 75 22 ou 06 13 87 04 09

E-mail : cooldanse.stdidier@gmail.com

« Personne ne se soucie de savoir si vous ne savez pas bien danser. Levez-vous et dansez. Les grands danseurs sont grands grâce à leur passion » Martha Graham

Les r'créés de l'amitié

« **Les r'créés de l'amitié** » s'est créée en février 2018. L'association évolue dans un esprit d'amitié et de partage. Nous sommes déterminés à rassembler le plus grand nombre de personnes seules ou isolées dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Vous avez envie de passer un bon moment distrayant et sympathique, rompre la monotonie du quotidien, créer des liens amicaux, discuter, échanger des idées sur un ouvrage : tricot, crochet, broderie ou tout travaux d'aiguilles, ou tout simplement boire un café ou un thé :

Venez nous rejoindre chaque jeudi à la salle polyvalente de 10 h à 17 h . Ceux qui le désirent peuvent apporter leur repas pour midi.

Nous organisons des puces de couturières en mars 2026. Les modalités seront prévues en début d'année.

Pour de plus ample information vous pouvez nous contacter au 06 71 47 99 23

Le rire et la bonne humeur sont le symbole de nos rencontres... À très vite !



SAINT DIDIER SOUS AUBENAS

Anciennement Casino



HORAIRES - LUNDI AU SAMEDI 8:30 - 19:30

OUVERT LE DIMANCHE 08:30 - 12:30





**Terrassements Démolitions
Enrochements Canalisations**

Tél. 04 75 93 84 66

TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT L'APPLI NETTO FRANCE

**CAGNOTTEZ
JUSQU'À 10 €
CHAQUE SEMAINE**
en achetant les produits concernés*

ma carte Netto

FLASHEZ-MOI
DISPONIBLE SUR Google Play
Disponible sur App Store

JE DÉCOUVRE

*Conditions et modalités de "Ma carte Netto" sur la page dédiée.

Maison Borrelly

BAISSE des prix sur +
de 100 références !

Filet de poulet



9.95€/kg

Saucisse fraîche



8.90€/kg

Steak haché



13.90€/kg

soit
10.46€/kg

Cote de porc



7.90€/kg